



CHARTRE DE COOPÉRATION économique et sociale

2020
—
2025

Entre :
La CC Balcons du Dauphiné,
La CC de la Côtière à Montluel,
La CC de l'Est Lyonnais,
La CC des Collines du Nord Dauphiné,
La CC de Miribel Plateau,
La CA Porte de l'Isère
et le gestionnaire de l'aéroport
Lyon - Saint Exupéry, Lyon Aéroport.

SOMMAIRE

Introduction	03
Objectifs de la Charte	04
Signataires de la Charte	04
Six thématiques traitées	04
Transports	05
Transports en commun	06
Modes doux et covoiturage	07
Développement de la gare TGV	10
Développement économique	11
Le Schéma de Composition Générale de l'aéroport	12
Démarche plaine de Saint Exupéry	12
Promotion de l'offre aérienne auprès des entreprises	13
Commerces et services	14
Emploi et formation	15
Connaissances des métiers aéroportuaires	16
Employabilité des populations riveraines	16
Environnement	18
Fonds d'aides aux communes pour les projets environnementaux	19
Développement de l'hydrogène gazeux pour les véhicules	20
Développement de la biodiversité	21
Compensation locale des émissions de CO2	21
Suivi en temps réel de la qualité de l'air	22
Monde agricole	23
Vers une agriculture moins émettrice de CO2	24
Partenaire de l'expérimentation d'agriphotovoltaïsme	25
Vers une agriculture raisonnée	26
Tourisme	27
Promouvoir le potentiel touristique	28
Mettre en valeur le tourisme de proximité	28
Gouvernance et pilotage	29
Calendrier prévisionnel des actions	29
Annexes	30



01

INTRODUCTION

Les Présidents des communautés de communes riveraines de la plateforme aéroportuaire Lyon - Saint Exupéry ainsi que les représentants de Lyon Aéroport, ont formalisé la troisième édition de la « charte de coopération économique et sociale ».

Cette initiative est le fruit d'un travail commun en faveur du territoire initié il y a vingt ans avec Lyon Aéro Emploi. Il fait suite à une première charte signée en 2011.

La charte 2020-2025 poursuit les actions menées dans les domaines des transports, du développement économique et de l'emploi et renforce la coopération des parties prenantes dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement.

CHARTRE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Objectifs de la charte

Cette charte a pour objectif de :

- formaliser et pérenniser les actions engagées en matière de coopération économique et sociale entre les signataires ;
- faciliter les échanges d'informations entre les partenaires et créer des synergies nouvelles,
- témoigner d'une ambition commune pour le développement économique, social et la gestion environnementale de ce territoire.

Signataires de la charte

Les cinq communautés de communes Balcons du Dauphiné, de l'Est Lyonnais, des Collines du Nord Dauphiné, de Miribel et du plateau, de la Côtière à Montluel et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère. Ces 6 EPCI regroupent 60 zones d'activités et plus de 280.000 habitants.

La plateforme aéroportuaire compte, quant à elle, plus de 200 entreprises et 5 700 emplois.

Six thématiques traitées

Cette charte préconise le développement d'actions communes dans les domaines suivants :

- transports (desserte en transports en commun, modes doux, intermodalité, développement de la gare TGV) ;
- développement économique (développement des zones d'activités, disponibilités foncières, offre commerciale) ;
- emploi et formation (recrutement, employabilité, ...)
- agriculture (échanges autour d'une agriculture plus responsable) ;
- environnement (gestion concertée des émissions de CO₂, de la biodiversité, de la ressource en eau, ..) ;
- tourisme (faire exister l'offre du territoire).



02

TRANSPORTS

Les transports représentent un enjeu fort pour notre territoire. Les communes riveraines de l'aéroport ont connu une forte progression démographique et économique. Les besoins en transports en commun publics sont importants car le mode de transport dominant reste le véhicule individuel. En favorisant le développement des transports en commun sur le territoire, Lyon Aéroport souhaite également répondre à ses objectifs ambitieux en termes de réduction d'émissions de CO₂.

Les accès à la plateforme aéroportuaire ont vu la part modale de la voiture individuelle baisser grâce, notamment, à la mise en service de Rhônexpress mais elle reste largement dominante. Le Sytral a développé deux lignes de bus en 2019 en direction de l'aéroport depuis la Métropole. Toutefois, l'offre en transports en commun en direction de la Côtière et de la plaine d'Heyrieux reste inexistante.

La gare TGV, quant à elle, a connu de très fortes progressions du trafic grâce à la mobilisation des acteurs du territoire et la mise en place de l'offre bas coût. Il faut poursuivre ces efforts et préparer l'avenir.

Les cheminements modes doux, sans être inexistantes, demandent à être mieux organisés.

Transports en commun

ACTION 1

Chaque année, lors du comité de suivi de septembre, le planning prévisionnel pour l'année suivante sera établi afin d'identifier les opportunités de communication auprès des utilisateurs des transports en commun. Les supports (papier, sites internet, Réseaux sociaux...) de Lyon Aéroport et des communautés de communes seront mobilisés pour communiquer sur l'offre. Le même exercice sera réalisé pour les opérations de promotion sur le terrain.

 **Porteurs** : tous.

 **Echéance** : récurrente, comité de suivi de septembre.

 **Indicateur de réussite** : deux communications par communauté de communes et une opération terrain.



ACTION 2

Lors du Comité de suivi de septembre, la campagne de lobbying auprès des acteurs publics pour l'année suivante sera arrêtée afin de promouvoir auprès des autorités organisatrices des transports, des correspondances efficaces et l'aménagement de points d'arrêt pour offrir une alternative à la voiture individuelle. Les communautés de communes associeront Lyon Aéroport à leurs ateliers transport et mobilité.

 **Porteurs** : tous.

 **Echéance** : récurrente, comité de suivi de septembre.

 **Indicateur de réussite** : développement des lignes et fréquences.

Modes doux et co-voiturage



ACTION 3

La CCEL étudiera, en concertation avec les communes concernées, la réalisation d'un axe cyclable le long de la RD 29 (entre Genas, l'aéroport et Colombier Saugnieu) dans le cadre de son schéma intercommunal de cyclabilité. Ce projet s'articulera avec les autres actions engagées en matière de mobilité par la CCEL pour renforcer les modes doux sur le territoire, en lien avec le PDIE de l'aéroport. En complément, un axe cyclable reliant Cargoport à Colombier Saugnieu, via le sud de la plateforme, est à l'étude. Pour le franchissement de l'A432 par une passerelle existante, un partenariat avec le Conseil Départemental sera sollicité. L'aéroport se prononcera sur la réalisation de la sécurisation de ses installations que suscite ce nouvel itinéraire cyclable.

 **Porteurs :** CCEL, Lyon Aéroport

 **Echéance :** 2022 suivant la programmation budgétaire de la CCEL.

 **Indicateur de réussite :** comptages réalisés sur les nouvelles voies cyclables

Modes doux et co-voiturage

ACTION 4

Afin de développer le tourisme à vélo, la communauté de communes de la Côtière à Montluel étudiera, en concertation avec le Département de l'Ain, la réalisation d'une connexion transversale entre la Voie Bleue et la ViaRhôna par la Dombes. Ce nouvel axe permettra également de créer une voie directe vers l'aéroport, en franchissant le Rhône par le pont de Jons

 **Porteurs** : 3CM

 **Echéance** : 2021 – 2022 pour acter la réalisation de ces itinéraires

 **Indicateur de réussite** : réalisation des itinéraires.



ACTION 5

L'aéroport s'engage à mettre à jour en lien avec la CCEL la signalétique des chemins modes doux autour de l'emprise aéroportuaire.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport

 **Echéance** : 2024

 **Indicateur de réussite** : pose de la signalétique

Modes doux et co-voiturage



ACTION 6

L'aéroport s'engage, dans le cadre de son plan de déplacements interentreprises, à mettre à disposition des salariés des entreprises du site les infrastructures nécessaires au développement de la pratique du vélo (abris, sites propres, ...) et de les inciter à utiliser les cheminements modes doux des communautés de communes grâce à la diffusion d'une information régulière et la pose d'une signalétique appropriée. Les stationnements modes doux sur l'aéroport seront ouverts aux particuliers se rendant sur la plateforme en vélo. L'aéroport étudiera l'extension de l'utilisation de ses stations vélos aux particuliers jusqu'ici dédié aux personnels de l'aéroport.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport

 **Echéance** : récurrente à partir de 2022

 **Indicateur de réussite** : développement de l'utilisation de la flotte vélo

ACTION 7

Les signataires de la charte s'engagent à déployer un plan de promotion du co-voiturage, des transports en commun et vélo pour l'accès à la plateforme des salariés. Pour mémoire, l'aéroport utilise l'outil de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

 **Porteurs** : tous.

 **Echéance** : récurrente, point lors des Comités de suivi

Développement de la gare TGV



ACTION 8

Les signataires de la charte s'engagent à mettre en œuvre un programme annuel :

- de lobbying en direction de la Région Auvergne Rhône-Alpes en faveur d'une desserte TER de la gare de l'aéroport ;
- d'information concernant l'offre TGV de la gare dans les bulletins municipaux, les sites web, dans les mairies avec une mise à jour tous les ans. L'aéroport communiquera deux fois par an les horaires de la gare TGV.

 **Porteurs** : tous.

 **Echéance** : récurrente, Comité de suivi de septembre pour l'année suivante.

 **Indicateur de réussite** : communiquer auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes une position commune. Communiquer une fois par an au minimum le guide horaire ou le lien vers le site de la SNCF sur les pages transport des sites internet des signataires.



03

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le territoire riverain de l'aéroport est situé à la croisée du Rhône, de l'Ain et de l'Isère. Malgré la présence de zones d'activités commerciales et logistiques importantes, son identité économique demande à être renforcée vis-à-vis des investisseurs intéressés par la qualité de ses dessertes autoroutières, ferrées et aériennes et sa proximité avec la métropole lyonnaise.

Par ailleurs, dans un domaine aussi concurrentiel que l'immobilier d'entreprise, il est nécessaire d'apporter des réponses rapides et pertinentes aux prospects en recherche de foncier et d'éviter les concurrences entre les territoires. A cette fin, les outils existants demandent à être renforcés.

Enfin, la démarche « Plaine de Saint Exupéry » apporte une nouvelle gouvernance pour la création des futures zones d'activités. Les partenaires non membres sont intéressés par plus d'informations.

Le Schéma de Composition Générale de l'aéroport

ACTION 9

Accompagner le développement de l'aéroport tel que tracé dans le Schéma de Composition Générale (SCG).

L'Etat et Lyon Aéroport ont mené en 2015 une concertation avec le territoire sur le Schéma de Composition Générale de développement de la plateforme.

A l'issue de cette démarche, les principes suivants ont été actés : optimisation des infrastructures à l'Est, économie dans la consommation d'espace et préservation du monde agricole, qualité urbaine des futures réalisations...

Afin de poursuivre la transparence et la concertation, chaque année à l'occasion du comité de pilotage, Lyon Aéroport informera les Présidents des communautés de communes signataires des projets en cours et à venir.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport avec les Présidents des communautés de communes.

 **Echéance** : permanente, Comité de pilotage.

 **Indicateur de réussite** : l'organisation chaque année à l'occasion d'un Comité de pilotage, d'une présentation des projets de l'aéroport et la traduction des principes du Schéma de Composition Générale.

Démarche plaine de Saint Exupéry

ACTION 10

Les communautés de communes participant à la gouvernance de la démarche « Plaine de Saint Exupéry » (CECEL et CAPI) s'engagent à informer les signataires de la présente charte des avancées de la démarche.

 **Porteurs** : CECEL et CAPI

 **Echéance** : annuelle lors du Comité de pilotage

 **Indicateur de réussite** : régularité des rencontres

Promotion de l'offre aérienne auprès des entreprises



ACTION 11

Mieux faire connaître aux entreprises du territoire l'offre aérienne et les services disponibles à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Il s'agit par exemple de s'associer, en lien avec les communautés de communes, aux événementiels organisés par les « clubs d'entreprises » du territoire.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport avec le support des communautés de communes.

 **Echéance** : récurrente, point d'étape à chaque Comité de suivi.

 **Indicateur de réussite** : une intervention une fois par an de Lyon Aéroport dans chacune des communautés de communes.

Commerces et services

L'attractivité économique d'un territoire se mesure aussi par la qualité de l'offre de services aux entreprises. Il s'agit bien entendu de l'offre de transport, la restauration, l'hôtellerie, les centres d'affaires, etc. Il est nécessaire de développer une communication commune sur ces services.

ACTION 12

Editer un guide numérique de promotion sur les services (restauration, hôtellerie, centres d'affaires, ...).

 **Porteurs** : Lyon Aéroport finance la réalisation et la maquette – les communautés de communes prennent en charge la collecte des informations et leur rédaction (CF Annexe Fiche projet 1).

 **Echéance** : 2022 pour l'identification des besoins et 2024 pour la mise en ligne.

 **Indicateur de réussite** : livraison du guide en format numérique.



04

EMPLOI ET FORMATION

Les actions en faveur de l'emploi sont les plus anciennes et les plus abouties (Lyon Aéro Emploi). Nous souhaitons traiter les derniers freins au recrutement des riverains sur la plateforme aéroportuaire : la mobilité (transports en commun) et le niveau en langue anglaise. Par ailleurs, il est aussi nécessaire d'améliorer notre connaissance des besoins en termes d'emplois des entreprises du territoire afin de mieux les anticiper.

Connaissances des métiers aéroportuaires

ACTION 13

Une fois par an, Lyon Aéro Emploi présentera dans chacun des trois départements, les métiers aéroportuaires à l'occasion de la « semaine des métiers ».

 **Porteurs** : Lyon Aéroport pour l'animation et la communication. Les communautés de communes se chargent de l'accueil, la salle et les moyens logistiques (CF Annexe Fiche projet 2).

 **Echéance** : récurrente, calendrier fixé en Comité de suivi d'avril

 **Indicateur de réussite** : respect de la régularité des rencontres

Employabilité des populations riveraines

ACTION 14

Lyon Aéroport définira des modules de conversation en anglais professionnel afin d'augmenter l'employabilité des populations riveraines. La création des ateliers d'anglais et les sessions sur la plateforme sont financées par Lyon Aéroport. Les sessions sur le territoire seront financées par la communauté de communes organisatrice (CF Annexe Fiche projet 3).

 **Porteurs** : Lyon Aéro Emploi pour la conception des modules et la gestion du calendrier. Les communautés de communes ou les communes assureront le financement sur leur territoire.

 **Echéance** : récurrente, un point à chaque Comité de suivi.

 **Indicateur de réussite** : 5 ateliers à l'aéroport et au moins un dans chacune des communautés de communes par an.

Employabilité des populations riveraines



ACTION 15

Lyon Aéroport organisera avec son partenaire Pôle Emploi des ateliers de présentation des métiers de l'aéroport.

 **Porteurs** : Lyon Aéro Emploi avec Pôle Emploi

 **Echéance** : récurrente, un point à chaque Comité de suivi

 **Indicateur de réussite** : 5 ateliers à l'aéroport et au moins un dans chacune des communautés de communes par an.

ACTION 16

Lyon Aéro Emploi construira avec Pôle Emploi une photographie de l'emploi (offre / demande) sur le territoire et une analyse de l'origine géographique des salariés de la plateforme aéroportuaire.

 **Porteurs** : Lyon Aéro Emploi, Pôle Emploi

 **Echéance** : 2022

 **Indicateur de réussite** : livraison des analyses



05

ENVIRONNEMENT

La gestion de l’empreinte environnementale des activités économiques est une démarche qui s’impose dorénavant à tous. Pour qu’une activité soit durable, elle doit maîtriser son impact écologique. Cette démarche est parfois peu pertinente à l’échelle d’un seul acteur. C’est pourquoi les partenaires de la Charte souhaitent mutualiser leurs connaissances et leurs initiatives.

Fonds d'aide aux communes pour les projets environnementaux



ACTION 17

L'aéroport s'engage à apporter une aide financière aux communes pour leurs projets environnementaux. Les demandes seront remontées par les communautés de communes signataires de la charte. L'aéroport allouera 100.000 euros par communauté de communes sur la durée de la charte.

 **Porteurs** : tous

 **Echéance** : à partir de 2024 (post crise sanitaire)

 **Indicateur de réussite** : l'utilisation du fonds d'aide aux communes.

Développement de l'hydrogène gazeux pour les véhicules



ACTION 18

Le partenariat de Lyon Aéroport avec la Région Auvergne Rhône-Alpes va permettre l'installation d'une station Himpulsion à l'aéroport à l'horizon 2022 proposant de l'hydrogène gazeux pour véhicules. Les signataires s'engagent à étudier, lors du renouvellement de leur flotte de service, l'acquisition ou la location de véhicules qui pourront utiliser l'hydrogène vert produit par la station de l'aéroport.

 **Porteurs** : tous

 **Echéance** : à partir de 2022

 **Indicateur de réussite** : acquisition ou location de 5 véhicules par communauté de communes et 10 pour l'aéroport.

Développement de la biodiversité



ACTION 19

Echanger sur nos démarches de préservation des espèces protégées. L'aéroport s'engage à mettre à disposition les données de son observatoire de la biodiversité mises à jour chaque année.

 **Porteurs** : tous

 **Echéance** : récurrente, à la demande

 **Indicateur de réussite** : développer les connaissances communes sur l'évolution de la biodiversité sur le territoire

Compensation locale des émissions de CO2

ACTION 20

L'aéroport ambitionne, à l'échéance de 2030, la neutralité Carbone. Les émissions résiduelles seront compensées localement à travers le replantage de haies, le développement de forêts, ... L'aéroport s'engage à développer sa compensation en priorité sur le territoire des partenaires de la charte.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport et tous.

 **Echéance** : durée de la charte.

 **Indicateur de réussite** : compenser 90% des émissions résiduelles de CO2 sur le territoire des partenaires de la charte.

Suivi en temps réel de la qualité de l'air



ACTION 21

L'aéroport développe un dispositif de suivi, en temps réel, de la qualité de l'air. Dans un premier temps, les stations de mesure seront installées sur les mâts des microphones de CONSTAS (Jons, Pusignan, Janneyrias, Grenay, Saint-Quentin Fallavier). Les résultats seront accessibles au grand public. ATMO Auvergne Rhône-Alpes aura accès aux mesures pour compléter son propre réseau de capteurs et sera en charge de l'étalonnage annuel.

Les signataires de la charte pourront, s'ils le souhaitent, participer à ce réseau en installant des capteurs sur leur territoire. Ils seront alors intégrés dans l'outil de surveillance de la qualité de l'air financé par l'aéroport.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport, tous

 **Echéance** : à partir de 2021, à la demande

 **Indicateur de réussite** : développer un réseau local de surveillance de la qualité de l'air.



06

MONDE AGRICOLE

Vers une agriculture moins émettrice de CO2



ACTION 22

Dans le cadre de ses relations avec le monde agricole, l'aéroport coopère avec le centre de recherche de la Chambre d'agriculture du Rhône SAINT EX INNOV notamment sur la baisse des émissions de CO2 dans l'agriculture. L'aéroport et SAINT EX INNOV proposent de partager les résultats de ces recherches avec le signataire de la charte.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport et SAINT EX INNOV.

 **Echéance** : durée de la charte.

 **Indicateur de réussite** : communication des résultats sur l'agriculture économe en CO2.

Partenaire de l'expérimentation agriphotovoltaïsme



ACTION 23

L'aéroport va développer une expérimentation d'agriphotovoltaïsme. Il s'agit de coupler une activité agricole avec une production d'énergie photovoltaïque. L'aéroport propose d'intégrer les signataires de la charte au Comité de pilotage de cette expérimentation afin de partager largement les résultats et les retours d'expérience.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport et les partenaires de l'expérimentation

 **Echéance** : durée de la charte

 **Indicateur de réussite** : intégration des signataires de la charte au Comité de pilotage.

Vers une agriculture raisonnée



ACTION 24

L'aéroport développe une expérimentation d'agriculture raisonnée sur des terrains au Nord de la plateforme. Il est accompagné par le laboratoire de recherche SAINT EX INNOV et le bureau d'études Laboraterre. L'aéroport propose d'intégrer au Comité de suivi les signataires de la charte pour diffuser les résultats des expérimentations et les bonnes pratiques.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport et ses partenaires

 **Echéance** : durée de la charte.

 **Indicateur de réussite** : communication une fois par an des résultats des expérimentations.



07

TOURISME

Promouvoir le potentiel touristique

ACTION 25

Dans le guide numérique de promotion des services (actions 12), un chapitre sera consacré à la présentation de l'offre touristique du territoire : visites touristiques sur une journée ou une demi-journée, transport, restauration, activités sportives, et intégrera les liens vers les sites web des Offices de tourisme locaux.

Les communautés de communes qui souhaitent promouvoir leur potentiel touristique pourront également réfléchir à une offre commune et pourront faire appel à un prestataire pour les aider à élaborer cette offre et surtout à la commercialiser.

 **Porteurs** : Lyon Aéroport finance la réalisation de la maquette – les communautés de communes intéressées prennent en charge la collecte des informations et leur rédaction (CF en annexe le budget prévisionnel).

 **Echéance** : livraison du guide numérique en 2024

 **Indicateur de réussite** : création d'une offre « clé en main » et son intégration dans le guide.

Mettre en valeur le tourisme de proximité

ACTION 26

Mettre en valeur le tourisme de proximité : plusieurs communautés de communes possèdent un patrimoine à valoriser.

Intégrer cette offre touristique de proximité sur le futur site dédié au territoire.

 **Porteurs** : les communautés de communes intéressées et Lyon Aéroport.

 **Echéance** : 2024 avec la mise en ligne du site dédié au territoire

 **Indicateur de réussite** : mise en ligne sur le site



08

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Deux fois par an, le Comité de suivi de la charte, composé des collaborateurs des communautés de communes et ceux de Lyon Aéroport se réuniront afin de suivre le déroulement des actions (avril, septembre).

Une fois par an, en avril, le Comité de pilotage composé des Présidents et représentants des communautés de communes et de la Direction de Lyon Aéroport, se réunira avec, comme ordre du jour :

- un point d'avancement des actions de la charte avec des indicateurs de suivi ;
- un point d'étape sur le « Schéma de Composition Générale » de l'aéroport et la présentation des principaux projets en cours et à venir sur le territoire ;
- un point sur la démarche « Plaine de Saint Exupéry » par la CCEL et/ou la CAPI.

Calendrier prévisionnel des actions datées :

2021 : Déploiement du réseau de surveillance de la qualité de l'air

2022 : Inauguration de la station hydrogène Hymplusion
Rendu de l'étude sur l'origine des salariés de la plateforme Lyon-Saint Exupéry
Lancement du recueil des informations pour le guide des services
Etude de développement des cheminements doux

2023 : Mise à jour de la signalétique chemin modes doux

2024 : Mise en place du fonds d'aide aux projets environnementaux des Communes
Mise en ligne de l'offre touristique sur le site web riverains.

ANNEXE

FICHE PROJET 1

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fiche projet Guide Commerces et Services 2024 ***Séminaire, restauration, hôtellerie et promotion touristique***

Guide numérique de promotion sur les services (restauration, hôtellerie, centres d'affaires et promotion touristique).

Partenaires : - Lyon Aéroport
- Les communautés de communes intéressées

Budget : Lyon Aéroport pour la maquette et réalisation du site : estimation 10 000 €. Les communautés de communes intéressées pour la collecte des besoins/informations, rédaction et mise à jour.

Echéance : - 2022 pour l'identification des besoins,
- 2024 pour la mise en ligne.

Indicateur de réussite : livraison du guide en format numérique.

ANNEXE

FICHE PROJET 2

CONNAISSANCES DES MÉTIERES AÉROPORTUAIRES

Fiche projet « Semaine des métiers »

Lyon Aéro Emploi présentera dans l'Ain, l'Isère et le Rhône, les métiers aéroportuares à l'occasion de la « semaine des métiers », pour répondre à la curiosité des candidats à l'emploi de découvrir des métiers qui pourraient un jour être le leur.

Objectif : inviter le candidat à créer son parcours vers l'emploi.

Partenaires : - Lyon Aéroport
- Les communautés de communes du territoire de l'aéroport

Calendrier : tous les ans, calendrier fixé en Comité de suivi d'avril

Financement : Animation et communication : Lyon Aéroport pour un coût d'environ 10 700 € (trois sessions). Participation de la communauté de communes : prêt d'une salle (200 places assises), sonorisation, vidéoprojecteur, boissons.

Echéance : récurrente - 1 fois par an

Indicateur de réussite : respect de la régularité des rencontres

ANNEXE

FICHE PROJET 3

EMPLOYABILITÉ DES POPULATIONS RIVERAINES

Fiche projet « Ateliers d'anglais » *Modules de conversation en anglais*

Vingt-quatre fois par an, le jeudi de 16h00 à 18h00, un atelier d'anglais est organisé dans les locaux d'un relais emploi.

Objectif : faciliter l'accès aux métiers de l'aéroport par l'acquisition d'une aisance à s'exprimer en anglais.

Partenaires :

- Lyon Aéroport
- Communautés de communes du territoire de l'aéroport
- CCI Nord Isère

Calendrier : action permanente

Financement :

Conception, planification des modules : Lyon Aéroport

Financement des sessions sur l'aéroport : Lyon Aéroport

Financement et organisation des ateliers sur le territoire : la communauté de communes d'accueil pour un coût prévisionnel par atelier de 160 € (non assujetti à la TVA).

CHARTRE DE COOPERATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

2020-2025

Fait le 8 avril 2021 à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry



Jean-Yves Brenier
Président



Philippe Guillot-Vignot
Président



Paul Vidal
Président



Caroline Terrier
Présidente



René Porretta
Président



Jean Papadopulo
Président



Tanguy Bertolus
Président du directoire